



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

15 septembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

15 septembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

**Bons cadeaux Noël 2020-
Enfants du personnel**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt, le lundi 28 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Laure CHENU, Rodolphe WELSCH

Etaient Absents :

M. José AZEVEDO

Etaient Absents-excusés :

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Hervé FRANEL
M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Mme Danièle PAGEARD donne pouvoir à Stéphane LE PECULIER
Mme Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX donne pouvoir à Camille CRONIER

BONS CADEAUX NOEL 2020 - ENFANTS DU PERSONNEL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que la commune offre aux enfants du personnel jusqu'à leur 13 ans des jouets pour Noël comme suit :

- 28 Euros pour les enfants nés entre 2015 et 2020
- 32 Euro pour les enfants nés entre 2010 e 2014
- 36 Euro pour les enfants nés entre 2007 et 2009

Pour les enfants du personnel âgés de 14 ans et + (16 ans étant la limite d'âge), il est proposé de leur offrir des bons cadeaux auprès de l'enseigne Carrefour à hauteur de 40 euros.

Madame le Maire précise qu'à ce jour 29 enfants sont concernés par ces bons cadeaux.

VU l'avis de la Commission des finances du 09 septembre 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A
L'UNANIMITE**

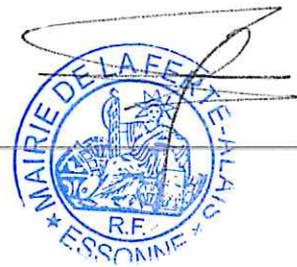
- **AUTORISE** l'achat de bons cadeaux pour le Noël des enfants du personnel, comme suit :

- 28 Euros pour les enfants nés entre 2015 et 2020
- 32 Euro pour les enfants nés entre 2010 e 2014

- 36 Euro pour les enfants nés entre 2007 et 2009
- **DIT** que le montant est arrêté à 40 € par enfant (14 ans à 16 ans),
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire.
Mariannick MORVAN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Bons cadeaux Noël 2020 - Enfants du personnel

.....

Date de décision: 28/09/2020

Date de réception de l'accusé 07/10/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 9_86

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200928-9_86-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 86 - DELIBERATION Bons cadeaux de Noel 2020.pdf (99_DE-091-219102324-20200928-9_86-DE-1-1_1.pdf)